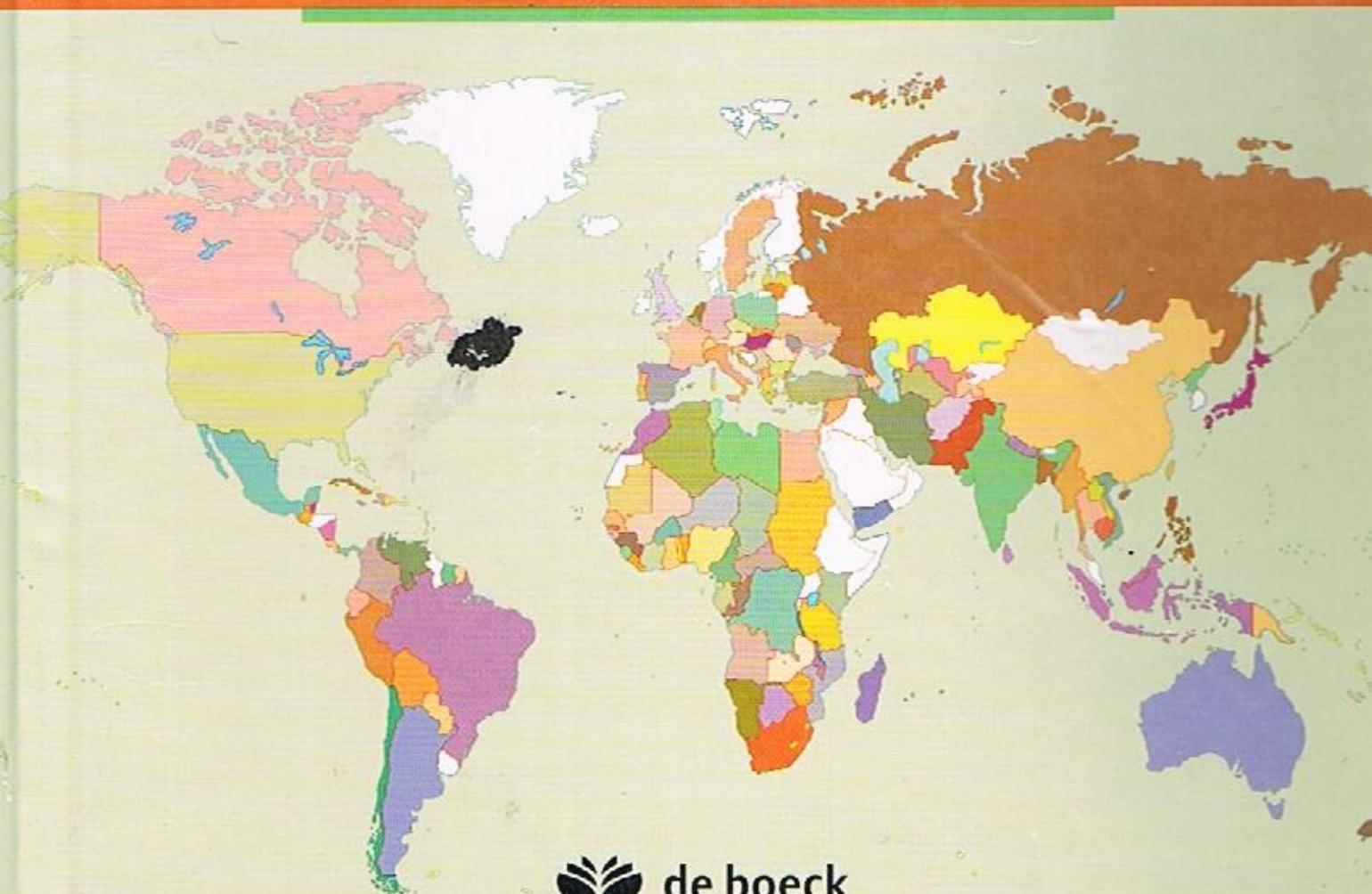


ALAIN LABROUSSE (ÉD.)

DICTIONNAIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES

La drogue dans 134 pays
Productions, trafics, conflits, usages



de boeck

DICTIONNAIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES

**La drogue dans 134 pays
Productions, trafics, conflits, usages**

Les activités criminelles, dont la plus lucrative est sans nul doute le trafic de drogues, sont devenues, comme l'ont encore confirmé les événements de septembre 2001, un des rouages essentiels des relations internationales.

Ce dictionnaire analyse en profondeur le rôle joué par les drogues dans 134 pays et cela dans des domaines aussi divers que les productions illicites, la toxicomanie, l'activité des mafias, la corruption du politique, le financement du terrorisme, les conflits armés ou le blanchiment des profits.

Cartes, tableaux, fiches et corrélats permettent une lecture d'emblée géopolitique de ces réalités. Cet ouvrage intéressera au premier chef les professeurs et étudiants en sciences politiques et en histoire contemporaine, les décideurs politiques, les organismes internationaux ainsi que les services nationaux et internationaux de lutte contre la criminalité organisée.

ALAIN LABROUSSE

Journaliste et sociologue, il a publié une dizaine d'ouvrages dont la moitié est consacrée aux drogues. Ces livres sont le fruit d'enquêtes de terrain, particulièrement en Amérique du Sud, en Afrique de l'Ouest et en Afghanistan.

Au début des années 1990, il a fondé l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) qui s'est révélé une référence mondiale dans le domaine. Sous sa direction, l'OGD a publié un Atlas mondial des drogues, six rapports annuels et réalisé des expertises pour le compte du gouvernement français, de l'Union européenne et du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID).

L'OGD a été ensuite prolongé par l'AECD, l'Association d'Études Géopolitiques des Drogues dont le siège est à Nantes et par l'Observatoire Géopolitique de la Criminalité Internationale (OGCI) dont le siège est à l'Université de Liège (Belgique).

DIGEDR
ISBN 2-8041-3988-3



9 782804 139889

BILAN DE LA GUERRE À LA DROGUE AU DÉBUT DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

La géopolitique mondiale des drogues étant abordée à travers les situations nationales, il est sans doute utile d'en brosser un tableau plus général. Depuis que le président Nixon a déclaré la première « guerre à la drogue » en 1971¹, politique amplifiée par les gouvernements de Reagan et de Bush que Clinton a été impuissant à infléchir, les États-Unis assument le leadership mondial de la lutte contre le trafic des stupéfiants. Pourtant des doutes quant à la validité de cette croisade commencent à poindre au sein des élites américaines. Le film à grand spectacle *Traffic* de Steven Soderbergh², est à cet égard significatif³. Cependant, l'élection de Georges W. Bush à la présidence des États-Unis ne permet pas d'espérer dans ce domaine de modification sensible, d'autant moins que les États-Unis conservent encore, comme nous l'avons vu plus haut, des alliés de poids au sein de la communauté internationale, en particulier au niveau des Nations unies.

Seule une utilisation sélective des données permet au rapport de l'ODDCP publié en 2001, nous l'avons dit plus haut, de prétendre que les productions illicites sont en sensible diminution. Par exemple, il y est écrit que les cultures de cocaïer ont régressé en Bolivie et au Pérou entre 1995 et 2002 (d'environ 160 000 hectares à 70 000 ha⁴), sans mentionner que cette diminution a été plus que compensée par une augmentation durant la même période des superficies illicites en Colombie (de 40 000 ha à 170 000 ha). En outre, l'amélioration des techniques agricoles a entraîné une hausse sensible de la productivité. La production annuelle de cocaïne qui se situait entre 500 tonnes et 700 t annuellement en 1990 se situe entre 800 t et 1000 t dix ans plus tard⁵. D'ailleurs, pour le rapport du Département d'État des États-Unis⁶, rendu public au début du mois de mars 2001, la production de feuilles de coca, par exemple, a augmenté de 6 % entre 1999 et 2000, passant de 613 000 t à 650 800 t.

1. Cette décision a été provoquée par le retour des GI du Vietnam, dont environ 10 % étaient héroïnomanes et 1 % le resteront. Paradoxalement, cette situation avait été provoquée par les protections dont jouissaient de la part de la CIA de hauts responsables de l'armée vietnamienne impliqués dans le trafic. À ce sujet, voir la thèse de l'universitaire Alfred McCoy, publiée en France sous le titre *La politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est*, Flammarion, 1971. Une version actualisée a été publiée par les Éditions du Lézard en 1998.
2. Sorti aux États-Unis en décembre 2000 et en France en mars 2001.
3. Il raconte le chemin de croix d'un magistrat qui, sans avoir une expérience particulière dans ce domaine, vient d'être nommé au poste de responsable de la lutte antidrogues aux États-Unis. C'est le moment où il découvre que sa fille a sombré dans la toxicomanie. Après être monté au front le long de la frontière mexicaine et avoir été témoin de la violence et de la corruption qui règnent au sein même des forces de l'ordre du pays voisin, il renonce à son poste pour mener le combat contre la drogue sous une autre forme, au sein de sa famille cette fois.
4. Voir les chapitres correspondants.
5. ODDCP *Global Illicit Drug Trends 2000*, New York, 2000. Il s'agit cette fois d'un rapport technique constitué, pour l'essentiel, de statistiques.
6. United States Department of State, « International Narcotics Control Strategy Report », mars 2001.

Dans le cas des opiacés, la hausse de la production (qui est passée de 4263 t à 5004 t entre 1999 et 2000, soit une augmentation de 20 %) est si élevée, que ce sont les trafiquants eux-mêmes qui ont probablement suggéré son gel en Afghanistan⁷ par crainte de voir les prix s'effondrer. En juillet 2000, Mollah Omar, chef des taliban, a en effet décrété l'éradication totale des cultures de pavot dans un pays qui était jusque-là le premier producteur mondial d'opium devant la Birmanie. Cette injonction a été suivie d'effet. Au printemps 2001, une enquête de terrain dans l'est du pays, menée auprès des commerçants d'opium pakistanais et afghans par des correspondants de l'ex-OGD, a montré que la mesure aurait en fait été financée par les mafias pachtounes et baloutches (pakistaines et iraniennes) qui n'ont pas voulu jeter sur le marché les énormes stocks d'opium et d'héroïne accumulés à la suite des récoltes record de 1999 et 2000⁸. L'existence de stocks a été confirmée par le fait que les saisies en Iran (principale voie d'exportation des opiacés afghans) sont restées relativement importantes durant la seconde moitié de l'année 2001 et la première moitié de 2002. Les événements du 11 septembre 2001 ont fait que le renouvellement de l'interdiction par les taliban n'a pu être appliqué et que les paysans afghans ont massivement semé. La récolte de l'opium au printemps 2002, que le gouvernement provisoire de Ahmad Zardai ne pourra vraisemblablement que partiellement perturber, pourrait dépasser 2000 t.

Quant à la production des dérivés du cannabis, elle ne cesse de croître pour alimenter des marchés où la consommation se banalise. Selon le rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) publié au mois d'octobre 2000, « plus de 40 millions de personnes dans l'UE ont consommé de la marijuana ou du haschisch. En moyenne, un adolescent de 15-16 ans sur cinq et au moins une personne sur quatre dans la tranche des 15-34 ans y ont expérimenté le cannabis ». En 1999, l'Espagne, à elle seule, a saisi près de 400 tonnes de haschisch en provenance du Maroc où les cultures pourraient couvrir, dans les montagnes du Rif et au-delà, de 100 000 à 120 000 hectares. Partout dans le monde, on saisit également d'importantes quantités de haschisch en provenance du Pakistan, d'Afghanistan et du Népal et de la marijuana exportée par le Mexique, la Colombie, la Jamaïque, le Cambodge et par l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne.

Même si la substitution des drogues d'origine naturelle par des drogues de synthèse n'est pas encore à l'ordre du jour, la production et le trafic de ces dernières connaissent une croissance exponentielle. Dès 1996, le PNUCID lançait un cri d'alarme en affirmant que les stimulants synthétiques du type amphétamines « pourraient devenir les drogues de prédilection au XXI^e siècle ». Force est de constater que, en Europe, les saisies ont augmenté de 39 % en 1997/1998 avec, en moyenne annuelle, près de trois tonnes de pilules au Royaume-Uni, 1,5 tonne aux Pays-Bas et 250 kg en Allemagne et en Belgique. Dans le premier de ces pays, la consommation de ces produits — en particulier à travers le phénomène des *rave parties* qui, chaque week-end, regroupent des centaines de milliers de jeunes — a triplé entre 1992 et 1998. Il semble cependant que la consommation se soit stabilisée depuis 1999. Aux États-Unis, où les saisies annuelles ont atteint 1,7 tonne par an en 1997/1998, le nombre d'admissions dans des centres de traitement a crû de façon spectaculaire entre 1992 (20 000) et 1997 (70 000). Le chiffre s'est ensuite stabilisé, en 1999 et en 2000. En revanche, en Asie du Sud-Ouest et, surtout, en Extrême-Orient, le phénomène ne cesse de s'amplifier.

Aucune autre activité illicite n'étant aussi lucrative, le trafic des drogues a accru la capacité de nuisance des organisations criminelles qui s'y livrent, notamment leur pouvoir de pénétrer les structures économiques et politiques de certains États. Sur le plan économique elles ont suivi le mouvement de la mondialisation, quand elles ne l'ont pas anticipé. Cependant, confrontées à une offensive des États, les grandes organisations (« cartels colombiens », « mafias » italiennes et chinoises, parrains pakistanais et turcs, etc.) ont, dans la seconde moitié des années 1990, d'abord décentralisé leurs structures pour être moins vulnérables à la répression. Alors qu'il existait en Colombie trois ou quatre grands « cartels », on compte aujourd'hui dans ce pays entre 50 et 100 moyennes organisations. De même, dans les années 1980, on recensait une douzaine de groupes de la Camorra à Naples ; ils sont aujourd'hui une

7. Voir chapitre « Afghanistan ».

8. 4500 t en 1999 (au lieu d'environ 2500 les années précédentes) et 3200 t en 2000.

centaine, forts de 6000 affiliés. Ces organisations ont simultanément diversifié leurs activités (trafic d'êtres humains, de diamants, d'espèces protégées, etc.) et les ont délocalisées en resserrant leurs liens d'affaires avec leurs homologues intervenant sur d'autres continents.

Ainsi, des organisations mafieuses turques, autrefois spécialisées dans le trafic de l'héroïne, sont de plus en plus impliquées dans celui de clandestins, la contrebande de cigarettes et la contrefaçon. Lorsque le gouvernement turc a interdit les casinos, les *baba* (parrains) avaient commencé à les délocaliser dans les Caraïbes (à Sint Marteen en particulier) ou en Afrique (à Dar Es-Salaam en Tanzanie)⁹.

Une affaire récente illustre la coopération entre organisations criminelles. À la fin du mois de février 2001, la police du Nicaragua appuyée par la DEA américaine¹⁰ a intercepté en haute mer un navire battant pavillon brésilien et transportant huit tonnes de cocaïne vendues par les cartels colombiens à la mafia russe. Le capitaine du vaisseau était un nicaraguayen travaillant depuis cinq ans pour une organisation criminelle russe.

La Cosa Nostra sicilienne qui a subi des coups très durs de la part des forces de répression au cours de la dernière décennie, a renforcé son implantation internationale notamment au Brésil, au Canada, en Europe de l'Est ou en Afrique du Sud. Selon les services antimafia sud-africains, la mafia sicilienne est solidement implantée au Cap et à Johannesburg. Ses activités vont du blanchiment — sociétés-écrans, achat de biens immobiliers — au trafic de cocaïne en collaboration avec des groupes colombiens, en passant par le recel de criminels en fuite. Pour la région du Cap, le parrain le plus en vue est Vito Palazzolo, ancien banquier de la *Pizza Connection*. Évadé de Suisse et « réfugié » en Afrique du Sud où il a d'abord mis ses compétences au service du régime d'apartheid, avant de rendre des services au gouvernement de Mandela. Il est actuellement en résidence surveillée, sous la seule accusation d'avoir usurpé la nationalité sud-africaine.

Ces activités sont favorisées par les liens entretenus par les organisations criminelles avec les pouvoirs politiques. Cela est vrai non seulement dans des « dictatures bananières » (Birmanie, Guinée équatoriale) ou dans des non-États (Afghanistan, Paraguay, Liberia) mais également dans de grands pays qui jouent un rôle géopolitique clé dans leur région comme, par exemple, la Turquie en Europe et le Mexique en Amérique du Nord. En Turquie, les élections d'avril 1999 ont permis à une coalition de partis nationalistes (de la gauche à l'extrême droite) de constituer, avec l'appui de l'armée, un gouvernement. Fort de ses 16 % des voix, le MPH, façade présentable d'une organisation qui l'est moins, Les Loups gris, dont des dizaines de membres sont incarcérés pour activités criminelles un peu partout en Europe, est à la tête d'une demi-douzaine de ministères dont celui de la Défense et occupe un des postes de vice-premier ministre ainsi que celui de président de l'Assemblée nationale.

Si, dans les conditions mises à l'admission de la Turquie à l'Union européenne, figure le respect des droits de l'Homme et de ceux de la minorité kurde, aucune mention n'est jamais faite de la criminalité liée à la drogue¹¹. Pourtant, la Turquie est redevenue le premier producteur d'héroïne en Europe à partir de la matière première (opium et morphine base) en provenance d'Afghanistan via l'Iran. Partis politiques, mafias, services secrets sont impliqués, à des degrés divers, dans cette activité illicite et dans le blanchiment de ses profits. Le silence de l'Europe s'explique probablement par le fait que la coalition au pouvoir a permis d'évincer les islamistes, considérés comme la principale menace. Il n'en reste pas moins que, là comme ailleurs, les intérêts géostratégiques font passer à la trappe les besoins élémentaires de la lutte contre le trafic de drogues. On trouve une situation semblable dans les relations entre les États-Unis et le Mexique. Un livre récent¹² apporte des éléments nouveaux à la connaissance

9. Sur ce point voir « La mafia diversifie ses activités » in *La Lettre internationale des drogues* n° 4, mars 2001, publiée par l'Association de géopolitiques des drogues (AEGD).

10. Drug Enforcement Administration, le principal organisme de lutte antidrogues des États-Unis.

11. L'U.E. a adopté la même attitude dans le cadre du traité de libre-échange qu'elle a signé avec le Mexique, en mars 2000.

12. Boyer Jean-François, *La guerre perdue contre la drogue*, Paris, La Découverte, 2000.

des relations entre les « cartels » mexicains de la drogue et les leaders du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis soixante-dix ans, en particulier avec les différents présidents qui se sont succédé depuis le début des années 1980.

DROGUE DANS LES CONFLITS AUX

Avec l'explosion et la diversification des productions de drogues et la transformation des narco-organisations, le troisième élément constitutif de la situation actuelle est les effets sur la criminalité et le trafic de drogues de la multiplication des conflits locaux, effet pervers de la fin de l'antagonisme des blocs et des soubresauts provoqués par l'effondrement de l'Union soviétique¹³. Durant la Guerre froide, les grandes puissances que la dissuasion nucléaire empêchait de s'affronter directement, le faisaient à travers leurs alliés dans le tiers-monde. L'argent de la drogue utilisé par les belligérants évitait ainsi à certains pays d'avoir à puiser dans des fonds secrets pour financer leurs alliés. Cela a été notamment le cas pour toutes les grandes puissances (États-Unis, France) et les puissances régionales (Israël, Syrie) concernées par la guerre civile libanaise et pour les États-Unis, en Amérique centrale. La fin de la Guerre froide, loin de mettre fin à ces conflits locaux, n'a fait que révéler leur absence de motifs idéologiques, libérant des affrontements ethniques, nationaux, religieux, etc. Les belligérants ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs ont dû trouver dans les trafics, dont celui de drogues, des ressources alternatives¹⁴.

Dans une trentaine de conflits, ouverts, latents ou en voie de résolution, la présence de la drogue, à des titres et des niveaux divers, est avérée¹⁵ : en Amérique latine (Colombie, Pérou, Mexique) ; en Asie (Afghanistan, Tadjikistan, Inde, Azerbaïdjan-Arménie, Tchétchénie, Géorgie, Birmanie, Philippines) ; en Europe (Yougoslavie, Turquie, Irlande, Espagne) et en Afrique (Algérie, Soudan, Égypte, Sénégal, Guinée-Bissau, Liberia, Sierra-Leone, RDC, Congo, Tchad, Ouganda, Angola, Somalie, Comores).

Certains de ces conflits — en Colombie, en Afghanistan ou en Angola — existaient avant la fin de la Guerre froide. Mais le retrait de partis frères ou de puissants protecteurs fait qu'ils ont pris un caractère nouveau : glissement progressif vers des activités de prédation dans le cas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ; antagonismes ethnico-religieux manipulés par les puissances régionales dans celui des guerres civiles afghane et angolaise. Ailleurs, c'est la chute des régimes communistes qui est à l'origine des conflits yougoslaves, tchétochènes, azéris-arméniens et des guerres civiles géorgiennes¹⁶. Les protagonistes de ces affrontements, dans leur recherche de financements, font flèche de tout bois : trafic de pétrole, de drogues, de métaux stratégiques, etc.

L'escalade des profits dans le cas de la drogue¹⁷ en fait une source de financement particulièrement intéressante. Ainsi on peut évaluer le montant des taxes perçues annuellement par les taliban sur les drogues à une centaine de millions de dollars¹⁸. Ce chiffre peut être multiplié par trois ou par quatre dans le cas des FARC. Dans un microconflit comme celui de la Casamance au Sénégal, on pouvait évaluer, en 1995, les taxes sur le cannabis perçues par le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MDFC) à plusieurs millions de dollars par an¹⁹. Cela contribue à expliquer que ces quelques centaines de combattants aux pieds nus se soient dotés, au fil des années, d'un armement de plus en plus sophistiqué et qu'en dépit des accords de paix signés avec le gouvernement, des groupes continuent à affronter l'armée et à se battre entre eux, particulièrement à la saison de la récolte du cannabis.

13. Labrousse Alain, Koutouzis Michel, *op.cit.*, pp. 23-32.

14. Ruffin Jean-Christophe (éd.), *Économie des guerres civiles*, Paris, Hachette, 1996, 593 pp.

15. Voir OGD « Conflits, drogues et activités mafieuses », communication à la Conférence de l'Appel de La Haye pour la paix (11-15 mai) 1999. Sur la plupart des pays cités, on peut également consulter les trois derniers rapports annuels de l'OGD (www.ogd.org).

16. Koutouzis Michel, « Drogues à l'Est : logique de guerres et de marché », *IFRI Politique étrangère*, 1/95 pp. 233-244.

17. Les prix du producteur au consommateur sont multipliés de 1000 à 2500 fois. Voir Labrousse Alain, *Drogue, un marché de dupes*, Paris, Éditions Alternatives, p. 78.

18. OGD, chapitre « Afghanistan » in *Géopolitique mondiale des drogues 1998-1999*.

19. OGD, chapitre « Sénégal » in *Géopolitique mondiale des drogues 1995-1996* et *Géopolitique mondiale des drogues 1997-1998*, *op.cit.*

Les différents types de compromissions des pays riches avec les États trafiquants sont si répandue, que leurs caractéristiques peuvent être modélisées. La plus courante a pour origine des intérêts économiques. Durant les années 1990, la Chine et la Pologne ont accepté sans rechigner que les armes qu'elles vendaient à la Birmanie soient payées avec l'argent de l'héroïne. Rangoun a, en particulier, dépensé près d'un milliard de dollars pour acheter des avions de combat à la Chine alors que ses réserves en devises ne dépassaient pas 300 millions de dollars²⁰. Des membres des services de renseignements de l'ambassade de France au Pakistan rencontrés par des membres de l'OGD n'écartaient pas que l'argent de la drogue ait pu, à la même époque, avoir participé au règlement des ventes d'armement (dragueurs de mine, sous-marins, vedettes, avions Mirage) de la France à ce pays.

De leur côté, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ne se posent pas de questions sur l'origine des fonds qui permettent à certains pays — en particulier la Colombie durant toutes les années 1980 — de payer leur dette extérieure. Si certains États européens et l'Union elle-même ferment les yeux sur les protections officielles dont bénéficie la culture de cannabis au Maroc, c'est qu'elle contribue largement à l'équilibre économique du pays et que leur substitution coûterait extrêmement cher²¹. On considère en outre qu'une mise en cause du régime sur ce plan serait susceptible de le déstabiliser et de faire le jeu des islamistes.

Mais la drogue peut être aussi utilisée comme une arme diplomatique pour déstabiliser ou discréditer un adversaire politique. Un des exemples de cette attitude, nous l'avons signalé plus haut, est la politique des États-Unis à l'égard de l'Iran dans le domaine des drogues. L'utilisation par la première puissance mondiale de l'arme politique de la drogue a fait des émules. De nombreux pays du tiers-monde l'utilisent désormais pour combattre leurs opposants politiques ou les minorités ethniques et religieuses qui vivent sur le territoire. La situation au Timor a été largement médiatisée. Mais il existe au moins un autre Timor en Indonésie, c'est la province de la Banda Aceh où la répression féroce menée contre la population de cette région du nord de Sumatra a provoqué, depuis 20 ans, un mouvement de révolte armée. Or, au début de 1990, le prétexte pris par l'armée indonésienne pour intervenir en force dans cette région a été de mener des campagnes d'éradication du cannabis appuyées par les États-Unis. Il est vrai que cette région était un producteur traditionnel de cette drogue, mais ce qui ne justifiait en rien le déploiement d'aussi importants moyens militaires qui se sont révélés meurtriers. Un autre exemple est celui du Soudan où la lutte contre le cannabis, appuyée cette fois par l'organe spécialisé des Nations unies, le PNUCID, a permis au gouvernement islamiste de Khartoum d'intervenir, ces dernières années, contre la tribu animiste des Beja²².

Le dernier élément concernant les manipulations dont le recours à la lutte contre la drogue est l'enjeu est de caractère diplomatique. Il s'agit cette fois pour un pays de taire les implications d'un autre État dans le trafic de drogues afin d'exercer un chantage pour qu'il y mette fin ou fasse une politique voulue par le premier dans un autre domaine. Les États-Unis²³ ont simultanément visé ces deux objectifs dans le cas de la Syrie, pays dont les troupes étaient profondément impliquées dans le trafic de haschisch et d'héroïne au Liban : ils ont obtenu ainsi, au début des années 1990, des campagnes d'éradication des cultures illicites dans la plaine de la Bekaa et la participation de la Syrie aux négociations de paix au Moyen Orient. La même stratégie a été utilisée par Washington à l'égard du général Hugo Banzer président élu de la Bolivie. La dictature militaire de ce dernier (1971-1978) s'était non seulement livrée à de graves violations des droits de l'homme et à l'assassinat d'opposants à l'étranger dans le cadre du « Plan Condor », mais avait contribué à la spécialisation de la Bolivie dans la production de cocaïne²⁴.

20. Cet affaire a en particulier été suivi par Bertil Lintner, journaliste de la *Far Easter Economic Review* dont les articles ont été repris dans *Burma in Revolt, Opium and Insurgency Since 1948*, Boulder, Westview Press.

21. Une éradication sans alternative de développement accroîtrait le flux de migrants en Europe.

22. Voir à ce sujet chapitre « Soudan » in OGD « Géopolitique mondiale des drogues 1997-1998 ».

23. Les services secrets israéliens détenaient également des dossiers sur l'implication des militaires syriens dans le trafic de haschisch et d'héroïne.

24. Alain Labrousse, *La drogue, l'argent et les armes*, Paris : A. Fayard, 1977, pp. 366 à 370.

Élu président pour cinq ans en 1997, le général Banzer, pour faire oublier son encombrant passé à la communauté internationale et en particulier aux États-Unis, s'est lancé immédiatement dans une vaste campagne d'éradication des cultures de cocaïers dont la quasi-totalité (37 000 hectares) avait été manuellement arrachés à la fin de l'année 2000. Cela a notamment valu à l'ex-dictateur d'être présenté comme un exemple lors de la réunion internationale qui s'est tenue à Palerme en décembre 2000 pour adopter une Convention contre le crime organisé. Cette réhabilitation tardive, avec l'acquiescement des États-Unis, peut donner à penser à des leaders du tiers monde qu'ils auront toujours la possibilité de racheter dans l'avenir leur implication présente dans le trafic. En outre, durant l'année 2000, il a été prouvé qu'un des protégés du président de la Bolivie dont il avait fait le conseiller de ses services de renseignements, appartenait à une famille de la mafia italienne et renseignait les trafiquants de drogues boliviens²⁵.

Dans un tel contexte, la Colombie est un des seuls terrains en Amérique latine, peut-être le seul, où l'Europe réplique aux menées des États-Unis sur ses chasses gardées africaines. Le « Plan Colombie », conjointement élaboré par le gouvernement dirigé par le président Pastrana et par les États-Unis a pour objectif officiel de combattre le narco-trafic, d'appuyer les négociations de paix qui se sont ouvertes au début de l'année 1998 avec le principal mouvement de guérilla, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC)²⁶ et plus récemment avec l'Armée de libération nationale (ELN)²⁷ et de promouvoir le développement économique du pays, en particulier en faveur des secteurs les plus modestes de la population. Les États-Unis contribuent pour 1,3 milliard de dollars à ce plan, dont un milliard destiné à des équipements militaires. Cet engagement de Washington est perçu par les voisins de la Colombie comme un risque de voir le conflit déborder sur leur territoire et embraser toute la région. Le 24 octobre, 2000 l'Union européenne, a non seulement indiqué que les 871 millions de dollars de son aide à la Colombie seront destinés essentiellement à des programmes de « renforcement des institutions » et de « développement social », mais, surtout, que cette aide financière se situe clairement en dehors du cadre du « Plan Colombie » afin de ne pas avaliser son volet militaire. Depuis la rupture du processus de paix au début de l'année 2002, l'aide militaire des États-Unis s'est encore accrue.

Il est en revanche difficile de prévoir si cette prise de distance de l'Union européenne avec la stratégie du tout répressif en matière de drogue prônée par les États-Unis, s'étendra à d'autres points chauds de cette « guerre mondiale à la drogue ». D'autres facteurs favorables pourraient pourtant permettre la remise en cause du leadership de Washington dans ce domaine. Un des protégés des États-Unis, le président du Pérou, Alberto Fujimori, a été destitué à la suite d'un scandale retentissant impliquant un de ses plus proches conseillers, Vladimiro Montesinos, notamment responsable de la lutte anti-drogues²⁸. Ce dernier, bien que fortement suspecté d'être lié au trafic de drogue, avait gardé le soutien de la CIA et de l'ambassade des États-Unis au Pérou jusqu'à sa participation à une vente d'armes clandestine à la guérilla des FARC qui a probablement été à l'origine de sa disgrâce. D'autre part, les pays d'Amérique latine qui ont été toujours unanimement opposés au processus de « certification » de la part des États-Unis, ont reçu un important renfort avec l'élection en 2000 du Vicente Fox du Parti d'action national (PAN) à la présidence du Mexique. Bien que proche des États-Unis, ce dernier la rejette et plaide haut et fort pour une révision des relations du Mexique et de l'Amérique latine avec les États-Unis sur le plan de la lutte antidrogues. Enfin, le leader des producteurs de coca boliviens, Evo Morales, est arrivé en seconde position avec plus de 20 % des voix lors des élections présidentielles de 2002.

D'autre part, des phénomènes comme le développement de la production des drogues de synthèse dans les pays développés, vont rendre caduques une partie des arguments des États-Unis dans leur croisade

25. Voir à ce sujet le chapitre « Bolivie » in DGD « Géopolitique mondiale des drogues 1998-1999 », op. cité

26. 15 000 hommes environ. Aucun cessez-le-feu n'a été conclu avec cette organisation et les opérations militaires continuent donc pendant les négociations.

27. 1500 à 2000 combattants.

28. À ce sujet, voir Association d'Études de la Géopolitique des drogues (AEGD) « Pérou, les non-dits du scandale Montesinos » in la *Lettre Internationale des drogues* de décembre 2000.

contre les pays producteurs. Sur le plan de la toxicomanie, l'avancée des politiques de « réduction des risques », auxquelles s'est notamment ralliée la France depuis la fin des années 1990, au détriment des politiques en faveur de la politique américaine d'un « monde sans drogue », dont la Suède reste en Europe un des derniers tenants²⁹, est un autre signe de changement.

Mais les États-Unis conservent des alliés. Bien que leur influence se fasse sentir au niveau de l'OICS et du PNUCID, nous l'avons dit, c'est du côté de la Commission des stupéfiants, expression dont font partie tous les pays reconnus par les Nations unies, que Washington a le plus de soutien. En effet, les pays émergents ou en voie de développement qui sont les plus nombreux, défendent souvent des positions parfois plus extrêmes encore que celles de Washington, tant pour ce qui est des politiques nationales en matière de toxicomanie que sur le plan de la lutte internationale contre les drogues.

Cette attitude a plusieurs raisons. Pour certains d'entre eux, elle découle du fait qu'il s'agit de sociétés non démocratiques — la Chine, la Malaisie, l'Arabie Saoudite ou l'Iran — qui punissent très sévèrement toutes les déviances visibles. Pour d'autres, il s'agit simplement de la conséquence de la fascination exercée par le « modèle américain » ou d'un opportunisme les poussant à rallier ce qui est perçu comme la position dominante parmi les pays riches. Une troisième catégorie vise, à travers des mesures punitives, à dresser un rideau de fumée sur les trafics auxquels se livrent leurs élites. Ces pays traitent les consommateurs comme des délinquants, les petits trafiquants comme des criminels dangereux et sont prêts à appuyer toutes les croisades antidrogues dans la mesure où ils n'en sont pas la cible. Les États-Unis trouvent là des appuis empêchant toute évolution de la politique internationale dans ce domaine.

Et cela d'autant plus que, si les Européens se sont montrés aussi entreprenants dans le cas de la Colombie, c'est que ce pays fait partie du pré carré des États-Unis. Mais en ce qui concerne par exemple l'Afrique, l'attitude des anciennes puissances coloniales — France, Royaume-Uni, Espagne, Portugal — est loin d'être toujours aussi ferme avec certains gouvernements du continent impliqués dans les trafics. Pour ne pas parler de la complaisance dont elles font preuve à l'égard de centres de blanchiment comme Jersey pour le Royaume-Uni ou Saint-Martin/Sint Marteen pour la France et les Pays-Bas. Ces ambiguïtés et ces contradictions, non seulement sont un obstacle à la lutte contre la grande criminalité dans le domaine des stupéfiants, mais elles peuvent être elles-mêmes à l'origine de nouvelles menaces, comme le suggère l'attitude des États-Unis dans le cas de la Colombie. Enfin, les événements du 11 septembre 2001 ont permis à Washington d'assimiler drogues et terrorisme et de faire taire à nouveau ceux qui mettaient en cause leur politique.³⁰

Alain Labrousse

29. Voir « Suède : inflexion de la politique antidrogues » in *OFDT Drogue Trafic International* n° 2 de mars 2001.

30. À ce sujet, voir AEGD (Laurent Laniel) de « narcoterrorisme » à la rescousse de la « Guerre à la drogue » in *La Lettre internationale des drogues*, n° 10, juin 2002.